



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 09 Décembre 2015**

Date de la convocation 1 <sup>er</sup> Décembre 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - CANET
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA Renée,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCE Yvan, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier,  Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela à Mme PRULHIERE Yolande,  Mme OLLIE Sophie à M.DÔ Laurent,  Mme ROBERT Laure à M.PONCE Yvan,  Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand,  M.VIDAL Eric à M.DIDELET Serge.</p>

### **Objet : Motion de soutien au projet de centre de santé du bassin de vie de FONTES**

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire qu'en recherche d'un nouveau médecin, la commune de FONTES a entrepris la réalisation d'un centre médical, dont l'initiative, soutenue par les communes environnantes et des professionnels de santé du territoire, s'est concrétisée le 30 septembre dernier par la création d'un collectif de soutien.

Il précise que l'aboutissement d'un tel projet conforterait la dynamique professionnelle déjà présente sur la commune, qui compte une pharmacie, des infirmières, des kinésithérapeutes ainsi qu'une maison de retraite, et permettrait de mettre en réseau d'autres acteurs du monde médical.

Considérant l'intérêt d'un tel projet pour le territoire intercommunal,

Considérant de même que l'objectif d'un accès aux soins et aux services de santé est inscrit au plan d'actions de l'Agenda 21 local du Clermontois,

Il est proposé d'apporter le soutien de la Communauté de communes à cette initiative.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPORTE** son soutien à cette initiative.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20151211-2015-12-09-34-DE  
Date de télétransmission : 11/12/2015  
Date de réception préfecture : 11/12/2015